

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'Association Bernard Gregory, dénommée ci-après « l'ABG » et de son client dans le cadre de la vente sur le site www.abg.asso.fr, dénommé ci-après « le site ABG » des prestations suivantes : Accompagnement individuel, Inscriptions et prestations de formation, Evénement, Mise en ligne d'une offre d'emploi sur le site ABG, Diffusion d'offre anonyme sur le site ABG, Promotion d'une offre sur le site ABG, options de visibilité d'une offre sur le site ABG, Mise en relation, Pré-sélection des candidatures sur CV.

Toute prestation accomplie par l'ABG implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

II. Identifiants de connexion

Les identifiants de connexion sont propres à l'utilisateur. L'usage de ces identifiants par un tiers ne saurait être de la responsabilité de l'ABG.

III. Modalités de réalisation

Dans le cadre de ses prestations, l'ABG est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires. Elle pourra se faire assister par un prestataire extérieur qui restera à sa seule charge.

1. Accompagnement individuel : Toute inscription à une ou plusieurs séances implique l'acceptation des conditions d'inscription. L'annulation ou le report d'un rendez-vous doit être fait 2 jours ouvrables avant la date convenue. En cas de non-respect du délai d'annulation la prestation sera intégralement due. Les inscrits s'engagent à fournir par mail ou par courrier les documents demandés par l'ABG et nécessaires au bon déroulement des séances (CV, questionnaires) 8 jours avant le rendez-vous au plus tard.

2. Formation : Toute inscription à un ou plusieurs modules implique l'acceptation du règlement intérieur. Seuls peuvent s'inscrire à ces ateliers, les docteurs, doctorants, masters et/ou ingénieurs directement auprès de l'ABG. L'annulation à une session doit être faite dans les délais indiqués pour chaque session avant sa tenue. En cas de non-respect du délai d'annulation la prestation sera intégralement due. En cas d'un nombre insuffisant d'inscrits, l'ABG se réserve le droit de reporter la session ou d'effectuer le remboursement. Les inscrits s'engagent à fournir par mail ou par courrier les documents demandés par l'ABG et nécessaires au bon déroulement des modules (CV, questionnaires) dans les délais requis.

3. Evénements : Toute personne qui s'inscrit doit vérifier au préalable qu'elle remplit bien les conditions d'inscription. L'annulation d'un rendez-vous à un événement doit être faite 8 jours ouvrables avant la date convenue au plus tard. En cas de non-respect du délai d'annulation la prestation sera intégralement due. En cas d'un nombre insuffisant d'inscrits, l'ABG se réserve le droit de reporter la session ou d'effectuer le remboursement.

4. Mise en ligne d'une offre d'emploi sur le site ABG : Une offre d'emploi ne peut concerner qu'un seul poste et se voit attribuer une référence de publication pour toute la durée de la diffusion. L'offre d'emploi est mise en ligne à réception du règlement pour une durée de deux mois et archivée automatiquement passé ce délai. L'acheteur est tenu d'indiquer la raison sociale de l'employeur. Lorsque l'acheteur est un organisme de sélection, une agence de publicité, une agence de communication RH ou tout autre intermédiaire, celui-ci est tenu de communiquer à l'ABG le nom ou la raison sociale et l'adresse de son client. En cas de non-respect de cette obligation légale, l'ABG suspendra la publication de l'offre concernée et ne procédera à aucun remboursement. L'ABG ne saurait être tenue responsable de la non mise en ligne d'une offre. En cas de problème technique avéré, l'ABG mettra tout en œuvre pour le résoudre et rétablir le service.

5. Diffusion d'offre anonyme sur le site ABG : Ce service est valable uniquement pour une publication sur le site ABG. L'identité de l'établissement client est masquée. Cette option permet de recevoir les candidatures à une adresse choisie, invisible des candidats.

6. Promotion d'une offre sur le site ABG : Cette option permet d'afficher une offre dans nos espaces publicitaires, présents sur toutes les pages du site. Ce service est valable uniquement pour une publication sur le site ABG. L'ABG réalise l'encart et applique pour la période choisie, sa charte graphique. La valorisation est affichée sur le 2^e encart en colonne de droite. Un maximum de 15 jours, consécutifs ou non, est sélectionnable. Après commande en ligne, si la diffusion de l'offre est interrompue pendant la période de promotion, la promotion sera interrompue de fait, aucun remboursement ne sera effectué.

7. Mise en relation : Ce service est valable uniquement pour une publication sur le site ABG. L'offre est diffusée à des laboratoires académiques et de recherche travaillant dans le champ des compétences scientifiques recherchées et pouvant relayer la proposition de poste auprès de son public de masters, ingénieurs, doctorants et post-doctorants. L'ABG encadre la procédure de diffusion et assure le suivi téléphonique auprès des laboratoires ciblés.

8. Pré-sélection des candidatures sur CV : Ce service est valable uniquement pour une publication d'offre sur le site ABG. Cette pré-sélection se fait sur CV uniquement. L'ABG fait une première sélection des candidatures les plus pertinentes sur le poste (20 maximum). L'ensemble des candidatures sont transmises par ailleurs. Si la prestation ne peut pas être réalisée en raison d'un nombre trop faible de candidatures, l'ABG prendra contact avec vous pour requalifier les besoins. Aucune pré-qualification téléphonique n'est réalisée.

9. Habillage graphique : Cette option n'est disponible que pour une offre publiée sur le site ABG. Un encadré de couleur différente permet d'augmenter la visibilité de l'offre dans les résultats de recherche, pendant toute la durée de publication de l'offre.

10. Remontée en tête : Cette option n'est disponible que pour une offre publiée. L'offre est remontée en tête des résultats de recherche à j+7 et j+14 (j étant le jour de publication). Si cette option est achetée après la mise en ligne de l'offre, elle est remontée le jour de l'achat de l'option et 7 jours plus tard.

IV. Prix

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande.

L'ABG s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

La durée de validité d'une pro-forma est de 1 mois à partir de sa date d'émission. Les offres et options sont payables en euros ou en crédits : 1 crédit = 1 € HT.

- Entretien conseil : 50 € TTC (une heure)
- Session de formation : 80 € TTC (une journée d'atelier thématique)
- Prestation de formation : sur devis

- Une offre d'emploi : 100 € HT
- Achat de crédits et remise :
 - 1 000 crédits : 900 € HT, soit 10 % de remise
 - 2 000 crédits : 1700 € HT, soit 15 % de remise
 - 5 000 crédits : 4000 € HT, soit 20 % de remise
- La validité des crédits court de la date du règlement au 31/12 de l'année suivante.
- Option offre anonyme : 600 € / crédits (durée de deux mois)
- Valorisation d'une offre sur le site : 30 euros / crédits par jour
8 heures minimum par jour en rotation
- Mise en relation : 600 € HT
- Pré-sélection des candidatures sur CV : 600 € / crédits
- Habillage graphique : 20 € / crédits par jour
- Remontée en tête de recherche : 20 € / crédits par jour
- Habillage + remontée : 30 € / crédits par jour

Ce tarif s'applique quel que soit le nombre de jours sélectionnés.

- Publicité : sur devis
- Evénement : variable en fonction de l'événement

V. Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

VI. Modalités de paiement

Pour les prestations sur devis :

Le règlement s'effectue par bon de commande, chèque ou virement bancaire.

Pour les services en ligne :

Le règlement s'effectue par carte bancaire à la commande, par bon de commande, chèque ou virement bancaire.

Les cartes bancaires acceptées sont celles des réseaux Mastercard et Visa.

VII. Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations, l'acheteur doit verser à l'ABG une indemnité forfaitaire de 40 € TTC ainsi qu'une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de facturation.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Si les frais de recouvrement venaient à être supérieurs à l'indemnité forfaitaire prévue, il sera réclamé une indemnité complémentaire sur justification.

VIII. Force Majeure

L'ABG ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'ABG, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ABG.

IX. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris.